

## LA CONCILIATION DU TOURISME ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Face à l'essor du tourisme littoral et la pression foncière qui en résulte, la commune de Notre Dame de Monts a toujours eu comme objectif le développement qualitatif et non quantitatif de son territoire avec une ambition d'équilibre et d'intégration dans le cadre environnemental naturel.

Cette politique se traduit par des actions sans cesse renouvelées, par des innovations remarquées, et une vigilance de chaque instant.

### 1 – L'éducation et la sensibilisation des publics

#### ➤ au travers des sites touristiques

❖ *La Maison de la Dune et de la Forêt* : créée en 1994 par la commune de Notre Dame de Monts en partenariat avec l'Office National des Forêts, elle participe à la découverte et à l'éducation de l'environnement. Ce site propose de découvrir les curiosités des espaces naturels par le biais d'animations pédagogiques, d'expositions ludiques et interactives et d'un club nature.

2005 : 8 000 visiteurs dont 3 000 scolaires



❖ *La Salle Panoramique*, avec son envolée spectaculaire à 70 mètres au-dessus du niveau de la mer, offre une vue incomparable sur le marais et le littoral. Elle permet aux visiteurs de s'émerveiller sur la grandeur des paysages, de comprendre leur histoire et formation. Elle apprend aux plus jeunes à lire un paysage.

2005 : 12 000 visiteurs



❖ *Le Jardin du Vent*, inauguré en 2002, opération moderne et innovante de sauvegarde du patrimoine, est un lieu de découverte original du vent dans ses déclinaisons environnementales, artistiques, scientifiques et ludiques...

2005 : 28 000 visiteurs dont 6 000 scolaires

*Prix de l'environnement 1999*

*Prix Territoria 2002*



➤ **complétée par des événements**



- ❖ Journée Plantes et Nature : bourse d'échanges de végétaux
- ❖ Journée de l'environnement : expositions, visites, conseils...
- ❖ Concours des maisons fleuries « Paysages de votre commune »
- ❖ Journée « un arbre, un enfant »
- ❖ Festival du vent
- ❖ Opération « Nettoyons la nature »

➤ **appuyée par de la communication**

- ❖ Affiche « Respectons la plage » réalisée par les écoles locales
- ❖ Création d'ouvrages : – *Traces du siècle*  
– *La Flore dunaire*  
– *Par Vents et par mots*  
– *Un autre Regard sur le Pays de Monts...*

## 2 – Favoriser les circulations douces

Pour concourir à la mobilité écologique et citoyenne respectueuse du cadre de vie et de l'environnement, Notre Dame de Monts investit régulièrement dans les modes de circulations douces qui offrent une véritable alternative à l'automobile.

- Schéma directeur de randonnées pédestres intercommunales représentant 5 sentiers soit 70 kilomètres
- Schéma directeur de randonnées cyclables intercommunales représentant 150 kilomètres dont 70 en site propre (desservant la plage)
- Schéma directeur de randonnées équestres intercommunales.



Nouveauté 2006 : 2 boucles pédestres thématiques pour découvrir le patrimoine historique, naturel et architectural :

- Le sentier du patrimoine *Traces du siècle*
- Le parcours aventure GPS *Boucles des mares*

La fréquentation de ces sentiers est très importante, on compte par exemple des pointes à 5 000 vélos par jour sur le sentier cyclable du littoral.

De plus, pour amplifier l'alternative à l'automobile, Notre Dame de Monts a innové en 2005 avec la mise en place d'un service de transport propre « Eole », navette électrique, non polluante.

**Expérimental**

# "Eole"

**Mode d'emploi**  
 D'un simple signe de la main, le piéton qui se trouve sur l'itinéraire peut faire arrêter Eole afin d'y monter. Pour des raisons de sécurité, il y a néanmoins quelques exceptions. Sur l'itinéraire, Eole respecte les arrêts matérialisés (voir carte des itinéraires). De plus, le personnel offre un service attentionné : au-delà de la simple conduite, il s'agit de fournir un véritable accompagnement au service des clients, notamment en assurant une aide aux points de montée et de descente en particulier pour les personnes ayant des difficultés à se mouvoir.

**Horaires :**  
 Du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre 2005  
 Du lundi au dimanche de 9 h 30 à 13 h 00 et de 17 h 00 à 20 h 00.

**Fréquence :**  
 Passage toutes les 10 minutes. Le départ se faisant place de l'Église.

**Tarifification :**  
 Service Gratuit.

**Renseignements Mairie :**  
 02 51 58 83 02

**Vous l'arrêtez**  
**Vous montez**  
**Il vous dépose**  
**Quand vous voulez**

**Jean MARTINET**  
 Maire de Notre Dame de Monts

«Un service de transport écologique pour l'excellence du cadre de vie».

Ce service de navettes de proximité non polluant, silencieux et souple donne à notre clientèle touristique, un accès facilité au cœur de notre station et à ses commerces.

Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Environnement Littoral, signé par la commune avec le Conseil Général de la Vendée et la Région Pays de la Loire, souligne la volonté des élus d'agir durablement sur le respect de l'environnement en offrant une alternative à l'automobile.

Logos: NOTRE DAME DE MONTS, ADREMS, PAYS DE LA LOIRE, EDF

### 3 – Mesures restrictives du POS

L'excellence du cadre de vie ne se mesure pas uniquement à la qualité des espaces verts, au fleurissement ou bien encore au mobilier urbain, il est aussi le reflet des dispositions permettant de favoriser durablement la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Notre Dame de Monts poursuit cet objectif à travers des engagements concrets :

- ✓ La limitation stricte des possibilités de création et d'extension des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs (PRL),
- ✓ La limitation stricte des possibilités de stationnement des caravanes, tentes, mobil-homes, et habitations légères de loisirs (HLL), en dehors des zones prévues à cet effet,
- ✓ La suppression de la publicité non réglementaire,
- ✓ La protection du patrimoine présentant un intérêt architectural et/ou historique